



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

12 février 2021

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, BELLON, GUEUDER, MULLER, LEMASSON, BORG, LE BOUILLE, SPAHIC, JEHANNO, SENEZ, KROEMER, DEVOS, RUIZ, DELHOMME (représentant M. SY), GOBILLOT

Etaient Excusés : MM. RAIMBAULT, MERLIOT

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

15 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1- Approbation des Procès-Verbaux des Comités Directeurs depuis le début de la saison 2020/2021

Les membres du Comité Directeur approuvent les procès-verbaux des réunions des Comités Directeurs des 27/07/2020, 28/07/2020, 20/08/2020, 16/09/2020, 29/09/2020, 22/10/2020, 28/10/2020, 03/11/2020, 06/11/2020, 26/11/2020, 11/01/2021, 14/01/2021.

2- Désignations des représentants LNB au sein des commissions FFBB

2.1 Commission Fédérale des Techniciens

Il est proposé au Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket, de désigner M. Jean-Louis BORG en tant que représentant LNB au sein de la Commission Fédérale des Techniciens de la FFBB.

Les membres du Comité Directeur valident cette nomination à l'unanimité.

2.2 Commission Fédérale des Agents Sportifs

Il est proposé au Comité Directeur les personnes suivantes pour siéger à la Commission Fédérale des Agents Sportifs :

- Philippe AUSSEUR en qualité de titulaire
- Mickaël CONTRERAS en qualité de suppléant

M. KROEMER en tant que Président de cette Commission ne souhaite pas prendre part au vote.

Les autres membres du Comité Directeur valident ces nominations.

3- Convocation d'une Assemblée Générale en urgence

Conformément aux dispositions statutaires, le Comité Directeur décide de convoquer une Assemblée Générale en urgence afin de lui soumettre un certain nombre de résolutions concernant notamment la poursuite des championnats. Celle-ci est fixée au lundi 22 février 2021 à 11h et se déroulera en visioconférence. Les votes s'effectueront via la plateforme quizzbox qui garantit la fiabilité ainsi que l'anonymisation des votes. **L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA LNB**
- 2. APPROBATION DES PV DES ASSEMBLEES GENERALES DES 30/10/2020, 08/12/2020 et 19/01/2021**
- 3. VOTE DES RESOLUTIONS**
- 4. QUESTIONS DIVERSES**

Les différentes résolutions que le Comité Directeur souhaite soumettre au suffrage de l'Assemblée Générale seront arrêtées lors du Comité Directeur du 17 février 2021 et après consultation de l'ensemble des clubs de la LNB.

Alain BERAL rappelle que les clubs ont la possibilité d'adresser des questions à l'ordre du jour sous réserve de le solliciter au préalable. Ainsi, la date butoir pour adresser les éventuelles questions au 18 février 2021 11h00.

4 – Socle numérique / Digital

Michel MIMRAN présente aux membres du Comité Directeur les conclusions des travaux concernant le socle numérique.

A ce titre, il indique les recommandations de certains prestataires aux clubs et à la LNB à savoir :

- Pour l'application mobile : Bfan
- Pour le CRM : Arenametric et Digitick
- Pour la billetterie : Digitick

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver ces recommandations aux clubs et à la LNB :

Concernant les recommandations aux clubs :

Votes pour : 12

Votes contre : 1

Abstentions : 2

Concernant les recommandations à la LNB :

Votes pour : 13

Votes contre : 1

Abstentions : 1

Le Comité Directeur décide donc de recommander ces prestataires aux clubs et à la LNB. Ces recommandations feront très prochainement l'objet d'un document récapitulatif aux clubs et l'organisation d'une visioconférence de présentation.



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le secrétaire de séance
M. Jean-Marc JEHANNO**